

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 23 novembre 2020

Conseil municipal : adoption d'un vœu pour un moratoire sur la 5G

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 19 novembre, un vœu de la majorité visant à demander au Gouvernement la mise en place d'un moratoire sur le déploiement de la 5G.

En septembre dernier, le Président de la République a décidé, sans concertation, que la France devait « *prendre le tournant de la 5G* » tout en comparant au modèle Amish ceux qui osent émettre des réserves face à cette course en avant technologique.

Risques sanitaires, écologiques, fracture numérique... Les inquiétudes sont pourtant nombreuses et légitimes. En effet, dans son pré-rapport d'octobre 2019 relatif à la 5G, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) a indiqué « *avoir mis en évidence un manque important, voire une absence de données relatives aux effets biologiques et sanitaire potentiels* ». Par ailleurs, l'empreinte écologique de cette nouvelle technologie représente une véritable aberration au vu des engagements pris par la France pour lutter contre le changement climatique et la crise écologique.

Mais plutôt que de prendre en considération ces inquiétudes émises par un grand nombre de nos concitoyens et d'associations, le Président de la République fait de nouveau le choix de passer en force et de privilégier toujours plus les intérêts économiques et financiers au détriment de la santé publique des Français.

La technologie fait partie de nos vies, de notre société, mais dans l'attente des études d'impacts environnementaux et sanitaires, qui devraient arriver courant 2021, à Stains, nous considérons que le principe de précaution doit primer. **Et conformément à notre projet d'actions municipales, nous nous mobilisons pour la santé environnementale des habitants et luttons contre toutes les nuisances qui importent le cadre de vie des stanois.**

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains